

MAZARS

**Association Conférence des Régions
Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM)**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

MAZARS

15 rue du Puits Mauget - 35000 RENNES

Tél : +33 (0) 2 99 31 31 17 - Fax : +33 (0) 2 99 31 31 80

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS- RCS NANTERRE B 784 824 153 - Siege Social : 61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

**Association Conférence des Régions
Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM)**

Siège social : 6 rue Saint-Martin – 35 700 Rennes

Association Loi 1901

N° Siren : 530 548 361

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre bureau politique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CRPM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau politique. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1.4.4 de l'annexe qui présente le changement d'estimation relatif aux cotisations.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la dépréciation des cotisations à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Rennes, le 19 juin 2013

Le commissaire aux comptes

MAZARS


Ludovic Sevestre

Bilan
Association

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

Au : 31/12/2012

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2011
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de recherche et développement			
		Concessions, logiciels et droits similaires	506	506	
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
	Total	506	506		
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Inst. techniques, mat.out industriels		239 459	231 742	7 716	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total	239 459	231 742	7 716	32 761	
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total				
Total I	239 965	232 249	7 716	32 761	
Actif circulant	Stocks et approcours	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de productions biens et services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
	Total				
	Avances et acptes versés sur commandes				
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	3 033 010	384 896	2 648 114
		Autres créances	123 026		123 026
		Total	3 156 037	384 896	2 771 141
	Divers	Autres titres			
Valeurs mobilières de placement		839 114	553	838 561	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		277 401		277 401	
Charges constatées d'avance (4)		38 051		38 051	
Total II	4 310 604	385 449	3 925 155	1 624 984	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		4 550 570	617 698	3 932 872	1 657 746
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements passifs	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Bilan

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

Au : 31/12/2012

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	480 914	480 914
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	160 345	331 793
	Report à nouveau	14 822	
	Résultat de l'exercice	(57 397)	(156 626)
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
Total I		598 684	656 082
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	81 562	
	Provisions pour charges	110 931	35 108
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		50 544
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		192 493	85 652
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 049	148 177
	Dettes fiscales et sociales	299 967	294 198
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13 179	8 785
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	2 755 497	464 851	
Total III		3 141 694	916 011
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		3 932 872	1 657 746
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	3 141 694	916 011
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements dérivés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	{ Biens		
	{ Services liés à des financements réglementaires		
	{ Autres services	12 000	12 000
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	12 000	12 000
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	263 229	143 195
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	277 373	235 991	
Cotisations	2 743 614	2 850 702	
Autres produits (1)	73	1 670	
Total des produits d'exploitation	3 296 290	3 243 560	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	{ Achats	20 214	24 036
	{ Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	755 538	982 497
	Impôts, taxes et versements assimilés	76 461	88 929
	Salaires et traitements	1 178 383	1 260 085
	Charges sociales	573 327	525 167
	- sur immobilisations	26 514	30 488
	Dotations d'exploitation		
	- sur actif circulant	180 204	421 163
- pour risques et charges			
Subventions accordées par l'association	7 218	24 710	
Autres charges	412 762	153 237	
Total des charges d'exploitation	3 230 623	3 510 316	
Résultat d'exploitation	65 666	(266 756)	
Excédents ou déficits transférés	III		
	IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	24 562	20 559
	Reprises sur provisions, transferts de charges	11 705	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 651
Total des produits financiers	36 267	22 211	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		12 258
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI	12 258	
Résultat financier	(V-VI)	36 267	9 953
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI)	101 933	(256 803)
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail		
{ mobilier	10 659	10 741	
{ immobilier			

Compte de résultat (suite)

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	1 639	10 029
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	1 639	10 029
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	85	693
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	157 385	709
	Total des charges exceptionnelles VIII	157 470	1 402
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		(155 831)	8 626
Participations des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		3 500	3 761
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			109 390
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			14 079
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		3 334 196	3 385 190
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		3 391 594	3 541 817
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		(57 397)	(156 626)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Comptabilité tenue en euros

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les faits significatifs intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Au 1^{er} janvier 2012, l'entité économique CVAA est transférée à la nouvelle Association Conférence des Villes de l'Arc Atlantique, déclarée à la Préfecture d'Ille et Vilaine le 14 juin 2011 avec avis de création paru au Journal Officiel le 16 juillet 2011. La CRPM n'a plus la gestion financière de ce réseau, qui a pris son autonomie juridique, administrative et financière et qui n'est plus hébergé dans les locaux de la CRPM.
- A compter du 1^{er} janvier 2012, la CRPM n'est plus trésorier du réseau nrg4SD ; la Wallonie a repris ce poste.
- Départ d'un Directeur de la Stratégie et perspectives de la CRPM, recruté grâce à la contribution exceptionnelle de la Région Bretagne pour soutenir l'équipe de la CRPM à Bruxelles.
- Départ du Secrétaire exécutif pour la Commission Balkan et Mer Noire et de la Secrétaire Exécutive de la Commission Interméditerranéenne et procédure de recrutement d'un nouveau Secrétaire Exécutif pour la CIM fin 2012.
- Mise en place de la décision de l'Assemblée Générale CRPM de Bialystok du 5 octobre 2012 concernant la non-reconduction des cotisations aux réseaux FOGAR et Nrg4sd.
- Mise en place de réunions du Comité financier deux fois par an avant chaque Bureau politique de la CRPM.
- Proposition d'un barème des cotisations CRPM restructuré pour l'année 2013 : mise en place d'un plafond pour les Régions les plus peuplées et prise en charge du manque à gagner par les Régions ayant une population inférieure à 1 M⁹ d'habitants et dont le PIB est supérieur à 100% de la moyenne communautaire.

Travail politique

- Solidarité européenne : débat politique dans le cadre du Sommet pour la Solidarité européenne avec de Hautes personnalités des Institutions européennes : la Ministre de la Politique régionale de Pologne, le Ministre Chypriote et le Conseiller Politique régionale de la Présidence danoise du Conseil de l'UE, - représentant le trio des Présidences de l'UEL- le Commissaire Andor, la Présidente du CdR et Présidents des Régions CRPM les 9 et 10 février 2012.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

- Sur le budget européen : Rencontre avec le Président Van Rompuy en novembre 2012 ; Réunion des membres du Bureau Politique avec le Directeur Général du Budget et le Directeur Général de la Politique Régionale en avril 2012 à Bruxelles ; Réunion avec le Commissaire Hahn à Paris en octobre 2012. Le Secrétariat Général a développé des scénarii budgétaires, sur la base des allocations proposées suivant la méthode de calcul du Conseil, permettant à un certain nombre de nos Régions de bénéficier des négociations pour le futur MFF.
- Sur la Cohésion européenne : Participation de la CRPM au Conseil informel sur la politique de Cohésion organisé par la présidence chypriote du Conseil les 4 et 5 novembre 2012 ; Réunion avec la présidente de la Commission Emploi du Parlement européen, Mme Pervenche Beres, la parlementaire du FSE Mme. Elisabeth Morin-Chartier et la Présidente du groupe FSE de la CRPM, Mme Catherine Veysy, Vice-présidente d'Aquitaine ; Réunion extraordinaire organisée par la Commission REGI du Parlement européen à l'initiative de la CRPM avec les Présidents des quatre Associations européennes pour les collectivités territoriales européennes le 8 mai 2012.
- Initiatives pour les îles : La CRPM s'est penchée plus particulièrement sur la question des îles lors du Conseil informel de Nicosie (Chypre) en novembre 2012, mais aussi à travers l'initiative Isle Facts et la signature d'un très grand nombre de parlementaires majoritairement insulaires, favorables à la poursuite de la recherche dans le secteur des énergies renouvelables pour les îles. Lancement du groupe inter-îlands au sein du Comité des Régions le 15 février 2012 et toute une série d'amendements concrets au paquet législatif Cohésion en faveur des îles.
- Sur les macro-régions : Lancement de la task force Stratégies macro-régionales en vu des propositions de la CRPM en la matière, en amont des suggestions officielles de la CE en juin 2013. Lancement de la Task Force Adriatique entre les membres de nos Commissions géographiques CIM et BBS pour aider nos Régions à mener à bien leurs projets dans le cadre de cette future macro-région, mais aussi faire des propositions concrètes lors de l'élaboration de cette stratégie et plan d'action en cours de préparation à la DG Regio. Participation de la CRPM à la mise en place du groupe interrégional Adriatique dans le cadre du CdR en 2013 avec la nomination du Président et du 1^{er} Vice-président de ce groupe originaire des Régions de la CRPM.
- Sur l'agenda maritime de la CRPM : Participation de la CRPM au Conseil informel sur la Mer organisé par la présidence Chypriote. La CRPM a été la seule organisation à s'y associer, comme cela a été le cas sous la Présidence polonaise avec la présence du Président de la CRPM accompagné par le Ministre de la Politique régionale et le Commissaire Hahn lors du débat de l'ouverture du Conseil informel sur la Cohésion.
- Participation de la CRPM et de sa Secrétaire générale, Eleni Marianou, à l'ouverture ainsi qu'à plusieurs sessions des journées européennes de la Mer à Göteborg en mai 2012.
- Association de la CRPM et certaines de ses Régions aux activités de la Task Force de la DG Entreprise LeaderSHIP.
- Organisation par la CRPM d'une audition publique sur « La Politique maritime intégrée : est-elle sur de bons rails ? » le 27 juin 2012.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

- Organisation par la CRPM d'une audition publique sur « Pensons différemment : de nouveaux horizons pour les industries maritimes » le 2 février 2012.
- Sur l'accessibilité: Réunion du groupe de travail inter-commissions de la CRPM à Bruxelles en juillet pour préparer des amendements au PE sur les des RTE-T et du règlement CEF.

1.2 Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Les conséquences de la crise restent très visibles auprès des Régions de la CRPM. La trésorerie de la CRPM pose des problèmes compte-tenu des difficultés que rencontrent les Régions pour acquitter leurs cotisations dans les délais. Une très grande partie du travail de la Secrétaire Générale porte sur des rencontres avec des Régions membres actuellement et aussi sur des Régions potentiellement intéressées par la CRPM.

1.3 Programmes de coopération

1.3.1 Programmes de coopérations réalisés en 2012

- **SUPPORT UNIT FOR THE EUROPEAN FISHERIES AREAS NETWORK (FAR-NET)**

Il s'agit d'un contrat de prestation de service entre le groupe d'intérêt économique composé par le « Grupo ALBA » et l'« Association Européenne pour l'information sur le développement local (AEIDL) » et la Commission Européenne (DG MARE) visant à fournir une assistance technique et administrative pour la mise en place d'une Unité de soutien pour les Réseaux Européens des Zones de Pêche (FAR-NET). La CRPM participe à FARNET en qualité de sous-traitant de l'AEIDL avec la tâche d'organiser, annuellement, deux séminaires méthodologiques, une Conférence européenne et deux Séminaires ad hoc pour toute la durée du projet qui a été estimée à six ans (2009-2014). La CRPM a signé un contrat de sous-traitance le 21 Mai 2010 avec le groupe d'intérêt économique composé par le « Grupo ALBA » et l'« AEIDL ». Le contrat a une validité d'un an renouvelable et prévoit le paiement à la CRPM d'un montant maximale de 47.600 € pour l'organisation des événements ci-dessus mentionnés. Le projet a démarré ses activités le 20/05/2011. La date prévue de fin projet était le 19/05/2012. Le contrat a été renouvelé jusqu'au 19/05/2013.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

- **MARITIME REGIONS COOPERATION FOR THE MEDITERRANEAN (MAREMED)**

MAREMED est un projet de coopération co-financé par le Fonds Européen de développement Régional (FEDER) via le Programme INTERREG IV B Méditerranée. Coordonné par la région Provence-Alpes Côte d'Azur, la CRPM participe à MAREMED en qualité de partenaire. Pour la réalisation de cette activité, le budget prévu pour la CRPM est de 121.000 € co-financé par la Commission Européenne à hauteur d'environ 90.750,00 €. Le projet a démarré ses activités le 01/06/2010. Date prévue de clôture du projet : 24/05/2013.

- **IC-MED**

Il s'agit d'un projet de coopération d'une durée de trois ans cofinancé par le Fonds Européen de développement Régional (FEDER) via le Programme INTERREG IV B Méditerranée. Avec un budget prévu de 2.568.000 € et coordonné par la région Provence-Alpes Côte d'Azur. La CRPM participera au projet en qualité de partenaire associé. La CRPM recevra par la région Provence-Alpes Côte d'Azur une subvention de 14.250 €. Le projet a démarré ses activités le 16/03/2009. Date prévue de clôture du projet : 16/03/2012.

- **ELIH-MED: ENERGY EFFICIENCY IN LOW-INCOME HOUSING IN THE MEDITERRANEAN**

ELIH-MED est un projet de coopération co-financé par le Fonds Européen de développement Régional (FEDER) via le Programme INTERREG IV B Méditerranée. Coordonné par l'Institut pour la Méditerranée, la CIM/CRPM participe à ELIH-MED en qualité de partenaire. Pour la réalisation de cette activité, le budget prévu pour la CRPM est de 200.300 € co-financé par la Commission Européenne à hauteur d'environ 150.600 €. Il est actuellement en train d'être évalué au sein du 1^{er} appel à projets stratégiques du programme INTERREG IV B Méditerranée. Le projet a démarré ses activités le 01/04/2011. Date prévue de clôture du projet : 31/12/2014.

- **OTREMED (TOOL FOR THE TERRITORIAL STRATEGY OF THE MED SPACE)**

OTREMED est un projet de coopération co-financé par le Fonds Européen de développement Régional (FEDER) dans le cadre du 2^{ème} appel à projet du Programme MED 2007-2013. La CRPM participe au partenariat en qualité d'expert externe afin d'évaluer et mettre en perspective les résultats produits par le projet. Pour ce faire la CRPM sera rétribuée sur la base d'un forfait de 2.100 € suite à la participation à chaque réunion du groupe d'experts OTREMED. A la date du 28 Février 2013, la CRPM a déjà participé à trois réunions du groupe d'experts. Le projet a démarré ses activités le 01/06/2010. La CRPM devrait être sollicitée pour participer à une dernière réunion en Avril 2013. La date prévue de fin projet est le 07/2013.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

- **PLATFORMA : LA PLATEFORME EUROPEENNE DES AUTORITES LOCALES/REGIONALES POUR LE DEVELOPPEMENT (COORDINATION ET MISE EN RESEAU 2011-2012).**

Il s'agit du prolongement pour la période 2011-2012 du contrat de subvention entre le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE) et la Commission Européenne (Direction Générale de l'Elargissement) auquel la CRPM participera en qualité de partenaire du consortium. La CRPM continuera sa contribution sur le débat autour de l'approche territoriale des politiques de développement. La CRPM cofinancera le projet PLATFORMA 2011-2012 à hauteur de 6.000 € par an. Uniquement les frais de déplacements, sur base réels, seront remboursés à la CRPM.

- **PLATFORMA : DEMANDE DE SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE SUR LES RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DES ALR DES PAYS PARTENAIRES**

Le chef de file du projet PLATFORMA a présenté à la Commission Européenne une demande pour une subvention supplémentaire afin de renforcer l'action du partenariat et rendre opérationnelle les recommandations produites dans le cadre du Dialogue Structuré. La demande a été retenue début 2012. La CRPM verra évoluer ses tâches dans le cadre du projet PLATFORMA, ce que lui permettra, en contrepartie d'un cofinancement de 10.000 € sur trois ans, de recevoir une enveloppe de 24.950€. Le projet va démarrer ses activités en avril 2012. La date prévue de fin projet est le 30/04/2015.

- **PROJET SURE**

SURE est un projet financé par la Commission Européenne dans le cadre du programme « Cooperation In Urban Development And Dialogue (CIUDAD) ». Le projet vise à aider les villes de Polotsk – Belarus – et Salé – Maroc, à bâtir un schéma de développement plus soutenable et plus proche aux standards européennes. Dans le cadre du partenariat la CRPM-CIM collaborera aux phases de diagnostique et elle sera également responsable d'une partie des activités de dissémination des résultats produits par le projet. Pour ce faire le budget prévu pour la CRPM-CIM est de 34.231 €, cofinancé par la Commission Européenne à l'hauteur d'environ 23.181 €. Le projet a démarré ses activités le 28/12/2009. Date de clôture du projet 30/12/2012.

- **POSOW**

Dans le cadre d'un appel à propositions faite par la Commission Européenne (Instrument Financier pour la Protection Civile), la CRPM a été sollicitée pour participer au partenariat du projet POSOW. Le projet, qui couvre le thème de la sécurité maritime, a été retenu par la Commission Européenne début 2012. Dans le cadre du partenariat, la CRPM coordonnera la participation de volontaires régionaux à des sessions de formation. Pour ce faire, la CRPM aura un budget de 14.563 € et recevra un financement de la part de la Commission de 9.409 €. Le projet a démarré ses activités les 01/01/2012. La date prévue de fin projet est le 31/12/2013.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

- **ATLANTIC POWER CLUSTER (APC)**

Atlantic Power Cluster est un projet de coopération cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) via le programme INTERREG IV B ESPACE ATLANTIQUE. Coordonné par l'Agence de développement économique de la Région Cantabrie (SEDERCAN), la CRPM-CAA participera au projet APC en qualité de partenaire. Pour la réalisation de cette activité, le budget prévu pour la CRPM-CAA est de 200.000 € cofinancé par la Commission Européenne à hauteur d'environ 130.000 €. Le projet a été retenu par le comité de sélection du programme Arc Atlantique en décembre 2011. Le projet a démarré ses activités les 01/01/2012. La date prévue de fin projet est le 31/12/2013.

- **PROJET MED-SPRING**

MED-SPRING est un projet financé dans le cadre du sous programme Capacités du Septième Programme Cadre de recherche et de développement technologique. La CRPM contribuera au sein du partenariat à l'analyse des systèmes de recherche et d'innovation dans les pays du partenariat méditerranéen. Elle sera également en charge d'une partie des actions de dissémination des résultats du projet. Pour ce faire la CRPM percevra un budget de 67.200 € cofinancé par la Commission Européenne à hauteur de 59.920 €. Le projet a démarré ses activités le 1^{er} Février 2013 et il aura une durée de 48 mois.

1.3.2 Programmes de coopérations approuvés et en attente de démarrage au 28 février 2013

- **PROJET SMILEGOV**

SMILEGOV est un projet retenu par la Commission Européenne dans le cadre du dernier appel d'offre (CIP-IEE-2012) du programme Intelligent Energy Europe (IEE). Coordonné par le Network of Sustainable Aegean Islands (DAFNI), la CRPM y participera en qualité de partenaire. Le budget sollicité pour la CRPM est de 236.350 € cofinancé par l'Union Européenne à hauteur d'environ de 177.263 €. Néanmoins, des négociations sont actuellement en cours entre le chef de file et la Commission Européenne concernant le budget global du projet. Les résultats de ces négociations pourraient déterminer une réduction du budget sollicité par la CRPM.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

1.3.3 Programmes de coopérations en cours d'évaluation au 28 février 2013

- **COMMISSION EUROPEENNE – DG MARE - MARCHÉ DE SERVICES - 207876-2012**

La CRPM a été sélectionnée par l'entreprise allemande EMAKINA pour participer au titre de sous-traitant au marché de services publié par la Commission Européenne (DG MARE) sur des activités d'information et de communication relatives à la politique maritime intégrée (PMI) et à la politique commune de la pêche (PCP) de l'UE — MARE/2012/12 (3 lots). Dans le cas où la proposition de EMAKINA serait retenue, le contrat de sous-traitance qui encadrera les prestations de la CRPM prévoit qu'elle soit appelée à accomplir des missions d'expertises (Lot 1 du marché de services) dans le domaine de la PMI et de la PCP. Les détails concernant la rétribution accordée à la CRPM dans le cadre du marché seront négociés avec EMAKINA une fois que la proposition sera retenue par la Commission Européenne.

- **COASTAL MOBILITY ORGANISATION AND ADEQUATE SOLUTIONS FOR TRANSPORT**

LIFE-COAST est une idée projet soumise dans le cadre de l'appel à propositions du programme LIFE+ de 2012. Le projet, s'il est approuvé, aura une durée de 3 ans avec une date de démarrage estimée au 1er juillet 2013. Cordonné par la ville de Le Croisic, la CRPM y participerait en qualité de partenaire. Le budget sollicité pour la CRPM est de 295 780,10 € cofinancé par l'Union Européenne à l'auteur d'environ de 147 890,05 €.

- **VASCO DA GAMA - TRAINING AND EMPLOYMENT IN PORTS -**

La CRPM a présenté le 31/01/2013 une candidature dans le cadre de l'appel d'offre EAC/S07/12 2012 du programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie de la Commission Européenne. Le projet, s'il est approuvé, aura une durée de 2 ans avec une date de démarrage estimée au 1^{er} octobre 2013. La CRPM y participerait en qualité de chef de file. Le budget sollicité pour la CRPM est de 237 356,00 € cofinancé par l'Union Européenne à l'auteur d'environ de 177 800,00 €.

- **CHOICE - EMPOWERMENT PATHS AGAINST DROP OUT**

La région de la Toscane a préparé une proposition de projet concernant l'appel à proposition VP2012/007 pour une expérimentation de politique sociale dans le cadre du programme PROGRESS. L'objectif principal est de faire diminuer le décrochage scolaire dans la province de Prato à travers des pratiques innovantes en faveur des jeunes étudiants pour la prévention, l'engagement et un soutien ciblé. La CRPM a signé une lettre d'approbation pour être un associé du projet "CHOICE: Empowerment Paths against drop out." Sans budget spécifique alloué ou dédié au projet, la CRPM agira à titre d'observateur, soutiendra l'initiative, pour acquérir de l'expérience directe sur les étapes du projet et les résultats afin de les diffuser dans son réseau.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

1.3.4 Programmes de coopérations en préparation au 28 février 2013

- **PLATFORMA : LA PLATEFORME EUROPEENNE DES AUTORITES LOCALES/REGIONALES POUR LE DEVELOPPEMENT (COORDINATION ET MISE EN RESEAU 2013-2015)**

Il s'agit du prolongement pour la période 2013-2015 du contrat de subvention entre le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE) et la Commission Européenne (Direction Générale de l'Élargissement) auquel la CRPM participera en qualité de partenaire du consortium. La CRPM continuera sa contribution sur le débat autour de l'approche territoriale des politiques de développement. La demande devrait être soumise avant l'été 2013. Aucune information n'est encore disponible par rapport à la contribution financière et au Budget qui seront accordés à la CRPM.

- **VASCO DA GAMA**

En 2012 la Commission Européenne (DG MOVE) a lancé un appel à proposition pour renforcer et développer ses politiques dans le cadre du Transport Maritime. Les actions sélectionnées seront financées par le poste budgétaire 11 09 0500 (Programme de soutien pour le développement d'une politique maritime intégrée - PMI). Le budget total estimé pour cet appel à proposition est de 400.000 €. La Commission européenne devrait financer un ou deux projets. Le Secrétaire Général de la CRPM est en train de développer une proposition qui sera soumise avant le 27 avril 2013.

- **COMMISSION EUROPEENNE – DG REGIO MARCHE DE SERVICES - 27049-2013 : ÉTUDE SUR LA PROMOTION DE LA GOUVERNANCE A PLUSIEURS NIVEAUX EN SOUTIEN A EUROPE 2020.**

La direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne entreprendra une étude dans le cadre du marché de services 27049-2013 dont le principal objectif sera d'identifier les processus et les facteurs de succès menant à des partenariats politiques et administratifs forts et de haute qualité à travers tous les niveaux de gouvernance, principalement entre les autorités publiques municipales, régionales et nationales, y compris avec les pouvoirs politiques concernés. La CRPM fera partie du groupement d'opérateurs économiques (consortium) qui présentera une offre conjointe pour l'attribution du marché avant la date limite du 19/04/2013.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

1.4 Principes, règles, et méthodes comptables

1.4.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.4.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.4.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4.4 Changement de méthode de présentation

La comptabilité de l'association est tenue depuis le 1^{er} janvier 2012 selon les principes de la comptabilité d'engagement. La présentation des comptes 2012 est impactée notamment par :

- la comptabilisation des cotisations à la date de leur émission : les cotisations N+1 appelées en fin d'année N figurent désormais au bilan :

- A l'actif : pour leur montant non encaissé (Comptes Adhérents) : 2 320 395 €
- Au passif : pour leur montant appelé (Produits constatés d'avance) : 2 730 497 €

- la comptabilisation des achats et des frais généraux à la date de la facture : les achats non réglés sont comptabilisés en dettes fournisseurs (factures non parvenues en N-1)

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

A l'occasion de ce changement, les cotisations à recevoir sont désormais comptabilisées à l'actif du bilan dans la catégorie des « Créances usagers et comptes rattachées », et non plus dans la catégorie des « Autres créances ».

Ce changement de méthode de présentation est motivé par une volonté d'amélioration du contrôle interne et des processus comptables de l'Association.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions de l'exercice	Sorties	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	506			506
Immobilisations corporelles	246 593	1 469	8 602	239 460
	247 099	1 469	8 602	239 966

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	506			506
Immobilisations corporelles	213 831	26 514	8 602	231 743
	214 337	26 514	8 602	232 249

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

2.1.3 Valeurs d'inventaire

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Installations générales	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.5 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	3 033 010	3 033 010	
Autres	123 026	123 026	
Charges constatées d'avance	38 051	38 051	
TOTAL	3 194 087	3 194 087	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

2.1.6 Provision pour dépréciation des cotisations

La provision pour dépréciation figurant au bilan de l'association pour 384 896 € correspond au risque de non recouvrement de certaines cotisations.

L'historique des provisions est le suivant :

Provision des cotisations à recevoir	Total fin 2012
Cotisations grecques	203 219
Sousse	851
Marche 2011-2012	5 160
Puglia	2 983
sous total CRPM	222 003
Cotisations grecques	63 504
Sousse	1 573
Puglia	975
sous total Commission Inter-méditerranéenne	66 052
Cotisations grecques	57 600
sous total Commissions Balkans / Mer Noire	57 600
Cotisations grecques	17 616
sous total Commissions des Iles	17 616
CG Morbihan	1 525
sous total collectivités locales	1 525
TOTAL provision	384 796

2.1.7 Produits à recevoir

Les produits à recevoir figurant dans les autres créances pour un montant de 109 347 € correspondent principalement à des subventions à recevoir relatives aux programmes de coopérations. Ces produits à recevoir ont été estimés sur la base des dépenses engagées au 31 décembre 2012, et sur le taux de subventionnement propre à chaque programme de coopération.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

2.1.8 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
Livrets bancaires	385 603	385 603	0	
Titres	150 000	161 487	11 487	
Obligations 1	96 720	96 167		553
Obligations 2	200 000	209 592	9 592	
Total	632 323	852 849	11 487	553

Conformément au principe de prudence, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour couvrir les moins values latentes à la date de clôture de l'exercice.

2.1.9 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 38 052 € :

- Charges externes : 6 894 €
- Charges de personnel : 31 158 €

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice 31.12.2011	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice 31.12.2012
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	480 914			480 914
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	331 794	-171 448		160 346
Réserve projet associatif				
Report à nouveau		14 822		14 822
Résultat comptable de l'exercice N-1				
Résultat comptable de l'exercice N renouvelables par l'organisme	-156 626	-57 397	-156 626	-57 397
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	656 082	-214 023	-156 626	598 685

2.2.2 Reports à nouveau avant affectation du résultat

Les reports à nouveau mouvementés sur l'exercice 2012 correspondent aux excédents de ressources constatés depuis la création de chaque commission au sein de la CRPM. Ces excédents de ressources correspondent aux résultats cumulés de chaque commission, par différence entre les recettes (cotisations essentiellement), et les charges affectées.

Un suivi analytique de chaque commission permet de suivre annuellement les excédents de ressources individualisés par commission.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	-	81 562		81 562
Provisions pour charges	35 108	75 823		110 931
TOTAL	35 108	157 385		192 493

2.2.3.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

2.2.3.2.1 Provisions pour risques

Une provision pour risques a été constituée en 2012 pour un montant de 81 562 € :

- Risque de paiement d'honoraires complémentaires suite à la contestation en 2012 de la rupture d'un contrat : 62 800 €
- Risque de reversement d'une quote-part de subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire : 18 762 €

2.2.3.2.2 Provision pour charges

Une provision pour charges a été constituée en 2012 pour un montant de 75 823 € :

- Provision pour indemnité de rupture d'un contrat de travail : 66 274 €
- Provision pour charges d'Indemnité de Fin de Carrière (IFC) : 9 549 €

Une dotation de 9 549 Euros a été constatée au 31 décembre 2012, ce qui porte le montant des engagements à 44 657 € au 31 décembre 2012.

Hypothèses retenues pour la valorisation des engagements :

En l'absence d'appartenance à une convention collective particulière, l'indemnité minimum légale est calculée d'après les dispositions générales du Code du Travail.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

- Taux d'actualisation : 1.98 % (OAT 10 ans)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Départ à l'initiative des salariés
- Taux de charges sociales : 65 %
- Application des taux de mortalité résultant des statistiques de l'INSEE pour les années 2004/2006, en distinguant les hommes et les femmes.

Ces hypothèses tiennent compte des dispositions de la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites.

2.2.4 Fonds dédiés

Les fonds dédiés figurant au passif du bilan au 31 décembre 2011 pour 50 544 € correspondaient exclusivement aux fonds dédiés de la commission CVAA. Ces fonds dédiés ont été transférés à la nouvelle association au 1^{er} janvier 2012.

2.2.5 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 049	73 049		
Dettes fiscales et sociales	299 967	292 857	7 110	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13 179	13 179		
Produits constatés d'avance	2 755 497	2 755 497		
TOTAL	3 141 692	3 134 582	7 110	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

2.2.6 Charges à payer

• Dettes fournisseurs	42 612 €
• Dettes fiscales et sociales	183 305 €

2.2.7 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance figurant au passif du bilan pour un montant de 2 755 497 € correspondent à :

- Cotisations 2013 appelées d'avance : 2 730 497 €
- Subvention encaissée d'avance : 25 000 €

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

3 Renseignements divers

3.1 Tableau d'évolution des effectifs

	Effectif moyen 2012
C.D.I.	19
C.D.D.	1
Apprenti	
Total	20

3.2 Droit individuel formation

Le total d'heures acquis par les salariés français de la CRPM au 31 décembre 2012 est de 1 089 Heures

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de - 155 831 € est principalement expliqué par la constitution des provisions pour risques et charges d'un montant de 157 385 €.

3.4 Engagements hors bilan

Un contrat de leasing financier concernant un véhicule de tourisme a été souscrit en septembre 2010 pour une durée de 60 mois avec une option d'achat de 6 656 Euros TTC. Le loyer mensuel est de 890,42 Euros TTC.

Charge enregistrée sur l'exercice : 10 660 € TTC

Engagement à venir : $888.3 \times 32 = 28\,426$ Euros TTC

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

4 Compte de résultat analytique 2012

Un tableau correspondant au compte de résultat analytique des produits et des charges de la CRPM est incorporé à la suite de l'annexe.

Il fonctionne de la manière suivante :

- La première colonne comprend les produits et les charges spécifiques à la C.R.P.M.
- Les charges non affectables directement ont été ventilées avec les clés de répartition suivantes :

Frais de personnel

Commission Arc Atlantique

La rémunération d'une Secrétaire exécutive à temps complet du 1/1/2012 au 14/11/2012 et à compter du 14/11/2012, répartition de la rémunération à 80 % pour la CAA et 20 % pour la CRPM.
La rémunération d'une assistante à temps partiel (représentant 40 % d'un travail à temps complet)

Commission Interméditerranéenne

La rémunération d'une Secrétaire exécutive à temps complet du 1/1/2012 au 28/2/2012.
La rémunération d'une assistante à temps partiel (40 %)

Commission des Iles –

La rémunération du Secrétaire exécutif à 50 % d'un temps complet
La rémunération d'une assistante à temps partiel (40 %)

Commission Balkans/Mer Noire

La rémunération d'un directeur de la CRPM travaillant à temps partiel (représentant 23 % d'un travail à temps complet)
La rémunération d'une assistante à temps partiel (environ 15 %)

Pour les Commissions de la Mer Baltique et de la Mer du Nord, leur secrétariat respectif est entièrement assuré par la région de Présidence.

Annexe aux comptes annuels 2012

Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe

Frais de déplacement, de réunion, de traductions, de réception

Répartition sur la base des factures réelles

Frais de fonctionnement et d'équipement (loyer et charges locatives, fournitures de bureau, affranchissement, téléphone-fax, photocopies, frais divers de gestion, documentation, et équipement).

- Application d'une clé de répartition de 8 % des charges de la CRPM pour chacune des commissions suivantes :

Commission Arc Atlantique
Commission des Iles
Commission Interméditerranéenne

- Application d'une clé de répartition de 4 % des charges de la CRPM pour la Commission Balkans/Mer Noire